

# Compte rendu de l'intervention du 28 avril 2009

**De nombreux professionnels de la Sauvegarde 56 sont engagés dans des parcours de formations.**

**Le 28 avril dernier, William JUMELIN présentait à ses collègues de l'association la réflexion menée dans le cadre de son mémoire de DHEPS (Diplôme des Hautes Etudes de Pratiques Sociales) dont le thème était « Travail social et ethnicité : les liaisons dangereuses ? ».**

« Je travaille comme référent social spécialisé auprès des gens du voyage depuis 1998. Salarié de la Sauvegarde 56, j'interviens dans le cadre du dispositif RMI pour le compte du Conseil Général du Morbihan. Ma mission : assurer l'accompagnement social des bénéficiaires du RMI ressortissants de la communauté des gens du voyage.

Dans le cadre de la formation continue, j'ai intégré le **Collège Coopératif en Bretagne** en 2005 pour y préparer le Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales.

Le Collège Coopératif en Bretagne est un centre de formation supérieure continue dont la vocation est de promouvoir l'éducation permanente et d'accompagner l'émergence de nouvelles professionnalités. Cette démarche s'appuie sur une conception de la formation permanente qui offre une place importante à la valorisation des acquis et de l'expérience professionnelle sociale. Les pratiques d'enseignements sont axées sur la mutualisation et la coopération.

Le Collège Coopératif en Bretagne est le fruit de la rencontre entre l'ADECAMB (Association pour le Développement Coopératif, Associatif et Mutualiste en Bretagne) et les universités bretonnes.

Le Collège Coopératif en Bretagne offre la possibilité de préparer un certain nombre de diplôme et notamment le DHEPS.

Le Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales est un diplôme homologué de niveau 2 de niveau Master 1 (BAC+4) validé par l'université de Rennes 2. Cette formation est pluridisciplinaire dans la mesure où elle mobilise les apports théoriques et méthodologiques des sciences humaines et sociales dans leur diversité (ethnologie, sociologie, anthropologie, psychologie, histoire...). Le cursus se déroule depuis 2007 sur 2 ans (contre 3 auparavant) à raison d'une semaine de regroupement par mois auquel il faut ajouter les différents séminaires qui ponctuent la formation.

Il existe 2 variantes du DHEPS. En ce qui me concerne j'ai suivi l'option « Responsable d'étude et de projet sociale ». L'objectif de cette formation est d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques nouvelles. Il s'agit également d'être en capacité de comprendre la complexité des pratiques et les obstacles à leur changement. L'autre aspect essentiel de cette formation s'inscrit dans la possibilité de formation à la recherche qui conduit à la production d'un mémoire de recherche-action qui s'appuie sur l'articulation entre pratiques professionnelles et inscription de celles-ci dans un cadre théorique qui, dans le cas présent fût celui de la sociologie et de l'ethnologie.

# Compte rendu de l'intervention du 28 avril 2009

Au terme de ces trois années, j'ai soutenu publiquement le 6 mai 2008 à l'Université de Rennes 2 un mémoire de recherche-action<sup>1</sup> intitulé « Travail social et ethnicité : les liaisons dangereuses ? ».

Avant que de présenter le contenu de mon travail de recherche, il me faut préciser le but de la présente démarche et revenir sur les raisons qui m'amènent à vous présenter une version revisitée de ce travail.

Entre pratiques de terrain au contact de toutes les professionnalités qui construisent le champ de l'action sociale aujourd'hui, et démarche de recherche et de théorisation, le projet sur lequel a suscité cette démarche de formation vise « à donner et à recevoir » dans un esprit de partage et de mutualisation qui, de mon point de vue, confère la dynamique individuelle et collective indispensable à la construction de toute professionnalité dans les champs qui sont ceux de nos pratiques professionnelles.

C'est pour ces raisons que je poursuis mon travail de recherche sur les questions portant sur l'ethnicité, l'immigration, l'identité ethnique ...

L'occasion m'est régulièrement offerte de restituer dans le cadre de formations continue où initial les résultats de ce travail dans le cadre de séminaires, de conférences, de formations dispensés dans des structures de formations tels que ARCADES, l'EGOC où encore les pôles de formation de la PJJ.

Cette démarche me conduit à rencontrer et à échanger avec un grand nombre de professionnels d'horizons différents et d'interroger en permanence mes pratiques professionnelles et le résultat de mes recherches.

Je souhaite que la restitution de ces travaux réponde à plusieurs objectifs. L'idée est de présenter un contenu, une problématique, tout en décrivant les questionnements, la méthodologie qui conduisent à la production d'une démarche de recherche.

## **Des gens du voyage à l'ethnicité.**

Une question de recherche s'appuie souvent sur des paradoxes. La question autour de laquelle j'ai construit ma démarche n'échappe pas à la règle. Elle est en effet partie d'une interrogation de la définition de la dénomination « gens du voyage ». Mon projet de départ consistait à travailler sur les processus de socialisation des enfants issus de cette communauté. D'emblée, j'ai constaté qu'il n'était pas envisageable de s'appuyer sur la définition de cette communauté telle qu'elle nous est livrée par les textes réglementaires français.

La dénomination « gens du voyage » correspond une catégorie administrative introduite dans la réglementation française par la Loi du 3 janvier 1969 relative à l'exercice de l'activité ambulante et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe. Cette loi prévoit l'inscription des personnes concernées dans une commune

---

<sup>1</sup> Méthode utilisée en sciences sociales, qui consiste à mener de façon complémentaire recherche théorique et intervention sur le terrain

## Compte rendu de l'intervention du 28 avril 2009

de rattachement, ce qui a pour effet l'accès à certains actes d'état civil. L'approche strictement administrative ne permet en aucun cas de déceler la moindre dimension communautaire. Elle construit une catégorie administrative à partir d'éléments envisagés par le législateur comme constitutif : l'absence de domicile fixe et/ou la pratique d'activités professionnelles ambulantes.

La loi française n'autorise pas à faire référence aux modes de dénominations ethniques susceptibles de permettre de distinguer les personnes sans domiciles stables des ressortissants de la communauté des gens du voyage. Cette labellisation occulte ainsi la dimension ethnique de cette communauté en lui attribuant arbitrairement ce qu'elle envisage comme des éléments distinctifs.

Ce constat m'a conduit à interroger l'approche française quant aux relations inter ethniques, domaine éminemment problématique à l'intérieur de nos frontières. Pierre Jean Simon va jusqu'à parler de quasi-idiosyncrasie à la française. Le champ des sciences sociales et des sciences humaines dans son ensemble semble profondément marqué par cette approche problématique de l'ethnicité. Il existe cependant des chercheurs français dans ce champ de l'ethnicité mais force est de constater un retard dans ce domaine au regard par exemple des travaux anglo-saxons. Il n'en demeure pas moins que la qualité exceptionnelle des productions françaises permet une approche progressive de ces questions sur le mode critique et analytique. Le travail didactique de Jocelyne Streiff-Feinart et de Philippe Poutignat apparaît à cet égard comme incontournable. Dans « Théorie de l'ethnicité », les deux chercheurs se livrent à un travail de synthèse et d'analyse qui permet non seulement de situer l'approche française mais également de réintroduire l'ethnicité dans sa dimension analytique.

Fort de ce constat j'ai entrepris formuler l'hypothèse d'une approche opératoire de l'ethnicité qui permet une reformulation pertinente des problématiques rencontrées dans le cadre de nos pratiques professionnelles auprès des gens du voyage.

### **La théorie de l'ethnicité.**

Pour ce faire, je me suis appuyé sur les acquis théoriques associés à la théorie de l'ethnicité de F.Barth qui dans son ouvrage de référence « Ethnie Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference ». L'auteur propose, une lecture dynamique des processus liés à l'ethnicité qui autorise l'élaboration d'une grille de lecture et d'analyse rigoureuse des entretiens de recherches que nous avons menés par la suite. Ceux-ci visaient à mettre en évidence les processus de construction identitaire en mouvement dans l'interaction produite par l'intervention sociale. Ces processus sont à l'origine de stratégies liés à des enjeux identitaires, communautaires individuels et collectifs.

Plus qu'un nouveau domaine de recherche, le concept d'ethnicité signifierait un tournant vers de nouvelles questions théoriques et empiriques : substituer aux visions traditionnelles de l'homogénéité culturelle une perspective constructiviste et dynamique (Wolf, 1988; Drummond, 1981). Ce tournant est essentiel dans le champ du travail social. Elle lui offre la possibilité d'interroger ses pratiques, d'évaluer et de construire des outils adaptés.

# Compte rendu de l'intervention du 28 avril 2009

A l'instar des approches méthodologiques qui ont construits l'ethnopsychiatrie comme segment de la psychiatrie, la théorie de l'ethnicité nous permet de développer des méthodes rigoureuses et pertinentes dans l'approche des publics spécifiques pour lesquels la question de l'identité ethnique se pose de façon récurrente.

Trop souvent regroupées sous l'étiquette « différences culturelles » sans que l'on soit en mesure de définir précisément ce dont il s'agit, les modes de construction et d'affirmation de l'identité ethnique peuvent être réinterrogés sur dans un cadre théorique précis, construit et rigoureux.

## **Le domaine de recherche de l'ethnicité : les questions clés**

L'on conviendra avec Barth que « l'ethnicité est une forme d'organisation sociale, basée sur une attribution catégorielle qui classe les personnes en fonction de leur origine supposée, et qui se trouve validée dans l'interaction sociale par la mise en oeuvre de signes culturels socialement différenciateurs ». Cette définition minimale est suffisante pour circonscrire le domaine de recherche que désigne le concept d'ethnicité. Elle permet d'identifier les problèmes clefs :

- 1) l'attribution catégorielle par laquelle les acteurs s'identifient et sont identifiés par les autres.
- 2) les frontières du groupe qui servent de base à la dichotomisation : Nous/Eux.
- 3) la fixation des symboles identitaires qui fondent la croyance en l'origine commune.
- 4) la saillance qui recouvre l'ensemble des processus par lesquels les traits ethniques sont mis en relief dans l'interaction sociale.

La mise en place de cette grille d'analyse dans le cadre d'une démarche de recherche m'a permis, en ce qui concerne les gens du voyage d'identifier les modalités de production des frontières ethniques, les espaces de perméabilité de cette frontières ainsi que tout un ensemble d'éléments susceptibles d'affiner ma lecture des problématiques au regard des enjeux inhérents à la relation d'accompagnement. J'ai ainsi pu formuler de façon précise mes intuitions quand à la relation entre identité et activités économiques, les principes de manipulations des signes phénotypiques, la place des éléments culturels ... Ce travail de recherche sur le terrain via les entretiens de recherche m'a permis de réorganiser et de restructurer mes pratiques professionnelles en les inscrivant dans un cadre susceptibles de faire émerger les forces et les faiblesses de mes pratiques.

Au-delà de l'intervention sociale auprès de publics spécifiques (où désignés comme tels) c'est l'ensemble du champ de l'intervention sociale et éducative qui peut être enrichie par la maîtrise de tels grilles d'analyse d'autant qu'à l'instar de monsieur Jourdain et de la prose, nombre de travailleurs sociaux identifient et manipulent de façon intuitive certains éléments de la théorie de l'ethnicité. Dans la mesure où, « nous sommes tous des ethniques » et que l'ethnicité est un élément de la relation social au sens large, les apports de telles approches sont considérable : elles enrichissent d'éléments nouveaux toutes les réflexions liées à cet élément essentiel de nos pratiques : l'identité. »

# Compte rendu de l'intervention du 28 avril 2009

WILLIAM JUMELIN